

# PROCÉDURE

## DE POSE ET DE DÉPOSE DE MALT



Le réseau  
de transport  
d'électricité

**OPPBTP**



# AVANT D'INTERVENIR



1

Chaque salarié doit avoir été formé quant aux risques de chute et avoir sur le terrain (PAQE) ses titres d'habilitation (travaux en hauteur, risques électriques, PASS HT, ...)

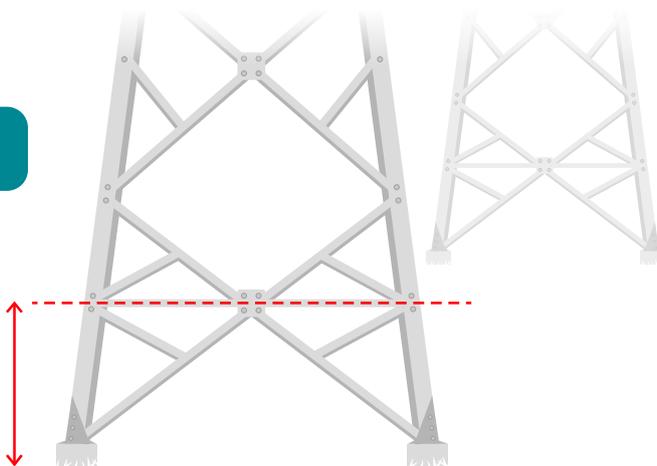


2

Ligne de vie et double manucroche sont fixées sur des points d'ancrage sûrs. L'opérateur est formé à leur identification en fonction des éléments transmis par RTE et selon l'analyse de risques faite par l'entreprise de peinture

Au delà de 6 m ligne de vie à privilégier, doubles manucroches autorisées

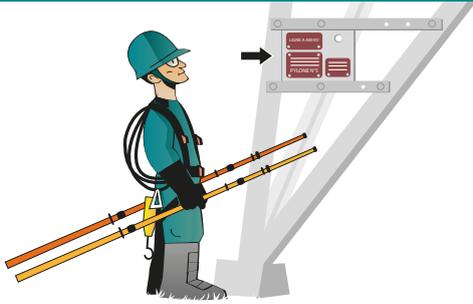
ZONE 0 à 6 m  
Doubles manucroches interdites, ligne de vie uniquement



3

Bien respecter les moyens d'assujettissement autorisés en fonction de la zone d'intervention en respectant le Mode opératoire relatif à l'assujettissement de l'entreprise de peinture

# POSE DE MALT



1

J'identifie l'ouvrage sur lequel j'interviens à l'aide de la plaque signalétique posée au pied de chaque pylône. Je vérifie que l'ouvrage identifié sur la plaque est bien conforme à l'ouvrage indiqué sur la NIP et sur le DAOE Document d'accès aux Ouvrages Électriques. Si l'identification de l'ouvrage n'est pas strictement identique entre la NIP, le DAOE et la plaque, je fais un point d'arrêt avec le GMR. Je ne monte pas sur le pylône sans avoir un retour sur ce point d'arrêt

J'ai vérifié en amont, avant de monter, que :  
Mes MALT/CC sont bien conformes et présentent bien un système APE en mode de fonctionnement,

J'ai bien les fanions d'identification conformes à l'exigence des ROS/ du CCTG : un fanion pour la MALT/CC numéroté jaune + un fanion d'entreprise (celui-ci ne doit être ni jaune, ni vert).

J'ai vérifié en amont, avant de monter, que mes perches isolantes sont toujours conformes et ne présentent pas de dégradation,

J'ai vérifié en amont, avant de monter, que la longueur et le type (en mm<sup>2</sup>) de mes MALT/CC sont adaptés à l'ouvrage à peindre.



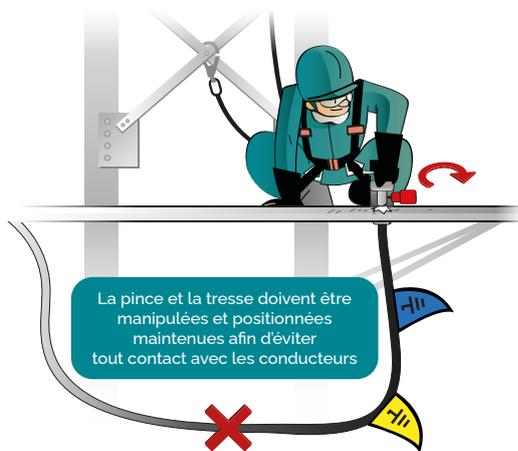
2

Avant de monter et en bas du pylône, le CDT teste déjà si sa VAT fonctionne. Il est en effet préférable de vérifier que la VAT fonctionne déjà en bas du pylône. La VAT est ensuite testée une deuxième fois en haut du pylône avant mise en œuvre



3

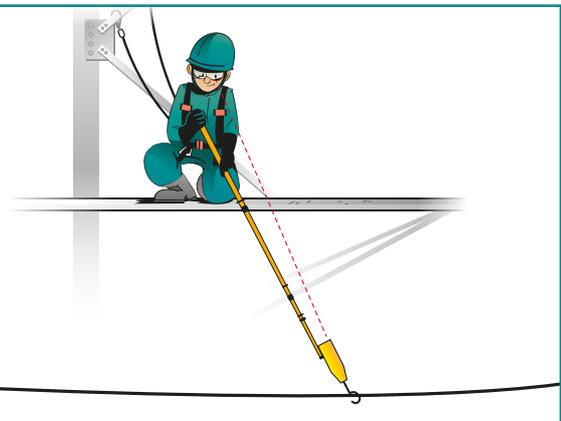
Je gratte la peinture du support sur les deux (2) plats de la cornière pour assurer le contact côté poinçon et côté plat. A noter que c'est le côté plat qui compte avant tout. Le poinçon serre avant tout à éviter l'arrachement de la MALT/CC en cas de retour de tension.



La pince et la tresse doivent être manipulées et positionnées maintenues afin d'éviter tout contact avec les conducteurs

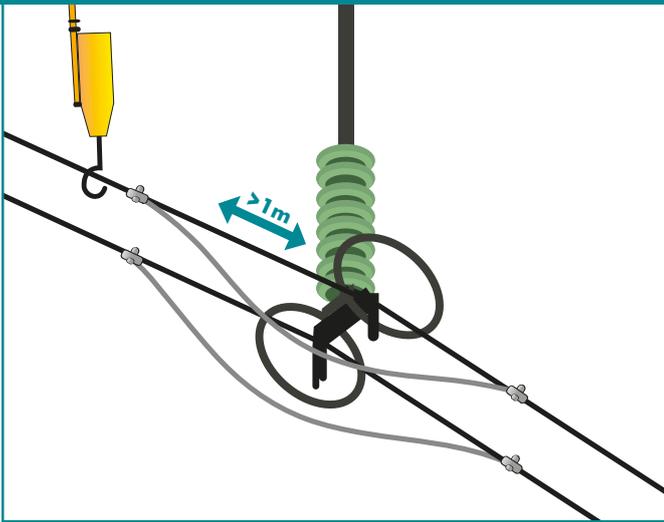
4

Je fixe l'étau de terre sur la cornière, la tresse doit comporter un second fanion de couleur avec le nom de l'entreprise



5

Après avoir testé de nouveau le bon état de fonctionnement de ma VAT j'effectue la vérification d'absence de tension sur chaque conducteur ou faisceau immédiatement après avoir testé le VAT



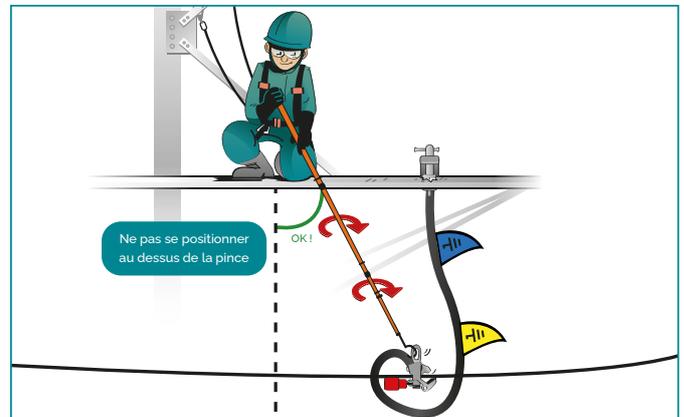
**6** Je me positionne à plus d'un mètre de toutes pièces sous tension de dimensions importantes



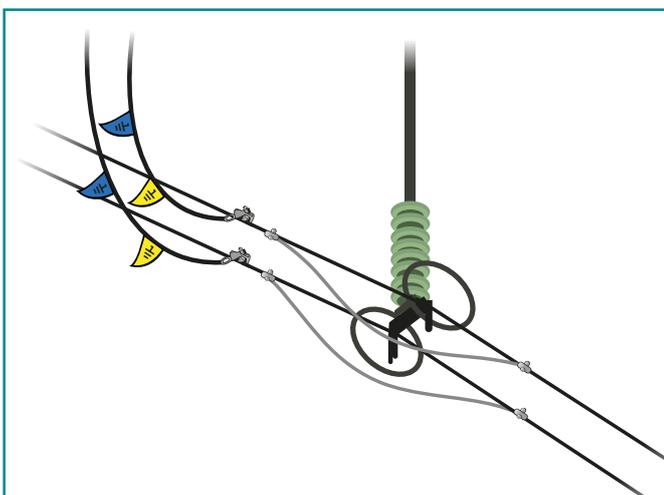
**7** Après la vérification d'absence de tension, je m'assure que le matériel utilisé et le VAT sont en bon état de fonctionnement



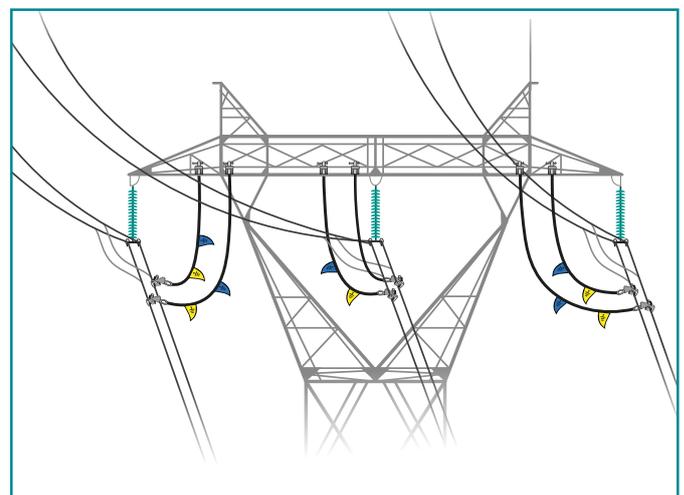
**8** Je récupère la clé de l'étau pour débloquer la pince



**9** Je visse la pince de la MALT/CC sur le conducteur (Faisceau) à l'aide de la perche isolante, immédiatement après avoir effectué la VAT. Il y a autant de pose de MALT/cc que de phases sur l'ouvrage. Si les phases sont composées de faisceaux, chaque conducteur de chaque faisceau doit être mis à la terre.

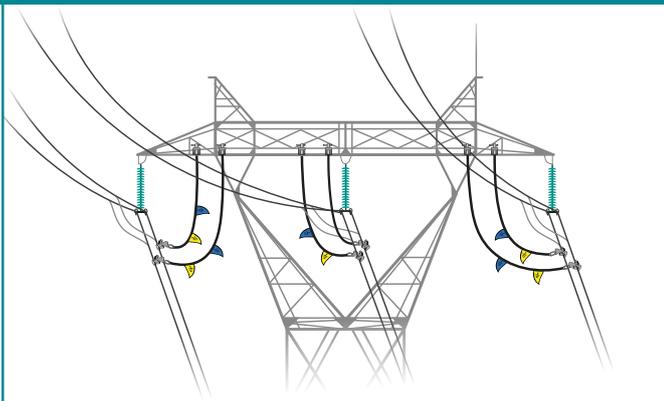


**10** Je mets en place une MALT/CC par conducteur du faisceau. Ne pas utiliser les bretelles vibratoires pour positionner les MALT/C.

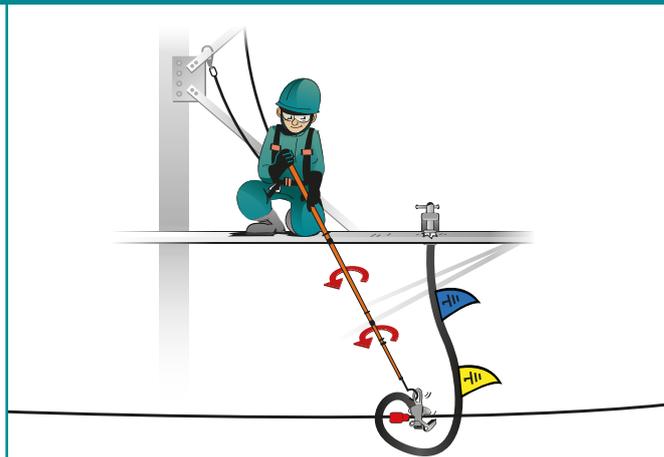


**11** La pose de MALT/CC est maintenant terminée. J'ai rempli l'identification de la pose de mes MALT/CC et de mes fanions dans le recto de mon DAOE

# DÉPOSE DE MALT



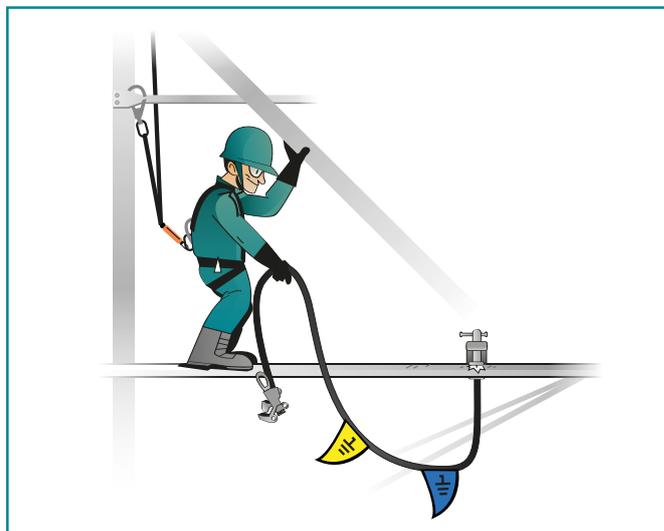
**1** J'identifie le circuit de mise à la terre à déposer en prenant en compte les retours techniques (point arrêt, message complémentaire) faits lors de la PHASE POSE DE MALT/CC



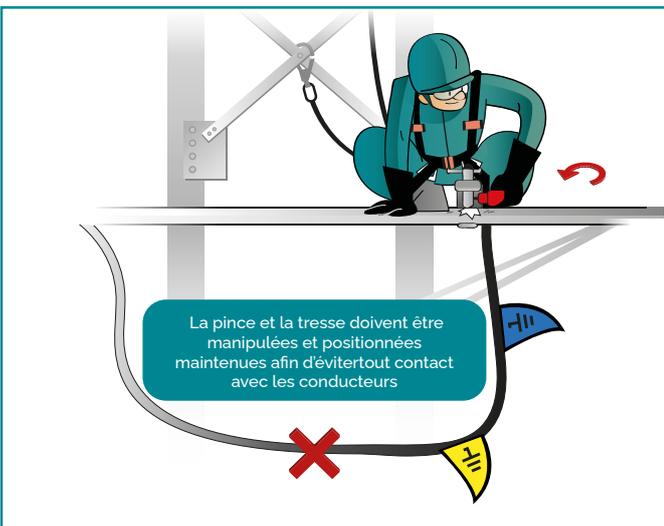
**2** Je dévisse la pince de la MALT/CC du conducteur à l'aide de la perche isolante



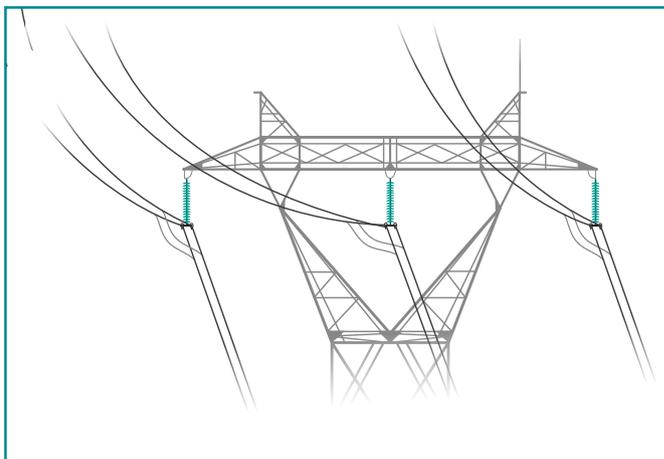
**3** Je récupère la clé sur la pince pour desserrer l'étau



**4** Je suis à la main lorsque les conditions le permettent ou visuellement la tresse de la pince à l'étau



**5** Je mets la clé sur l'étau de terre pour le dévisser de la cornière



**6** Le chargé de travaux s'assure que toutes les MALT/CC sont déposées j'ai rempli l'identification de la dépose de mes MALT/CC et de mes fanions dans le recto de mon DAOE